

Phu-trương bằng chữ' Pháp. — Supplément en français

LA FRANCE POLITIQUE

La France politique, qui n'est pas toute la France, mais qui est une image vivante et fidèle de la France, présente un spectacle passionnant et parfois en apparence assez décevant.

Ces luttes de tendances et de partis, dont les manifestations remplissent les tribunes du Parlement et de la presse, et où la chaude éloquence méridionale donne le ton et marque l'accent, offrent toujours, même dans leurs excès, un intérêt palpitant. Quand on les suit avec attention, on a le sentiment d'une vie intense où les passions surexcitées atteignent leur maximum de violence, et malgré soi on est conquis, entraîné, emporté par cette intensité même.

Mais quand on se reprend, on en est à se demander ce que tout cela signifie, et au milieu de cette diversité de doctrines, d'opinions, de tendances, de nuances plus ou moins accusées et parfois indiscernables, quelles sont les lignes permanentes et directrices de la politique française qui se devinent sous cette apparence compliquée et hétéroclite.

En Angleterre, aux Etats-Unis, la politique paraît beaucoup plus simple ; c'est un jeu de bascule entre deux grands partis qui se succèdent au pouvoir et se corrigent pour ainsi dire l'un l'autre : républicains et démocrates aux Etats-Unis, travaillistes et conservateurs en Angleterre, les libéraux ne formant dans ce dernier pays qu'un parti d'appoint.

Rien de tel en France, où à part les communistes et les socialistes unifiés il n'y a pas à proprement parler de grands partis fortement organisés et disciplinés. Le parti radical lui-même n'est rien moins que discipliné ; il comporte une droite et une gauche assez flottantes qui se déplacent suivant les circonstances et l'opportunité du moment. Le plus important groupe de droite, l'Union républicaine démocratique, ne constitue pas un véritable parti. Et que signifie cette poussière de partis et de groupes qui s'appellent les Républicains socialistes, les Républicains de gauche, les Indépendants de gauche, la Gauche radicale, l'Action démocratique et sociale, la Gauche

sociale et radicale, etc. . . ? Tous ces noms, toutes ces appellations sont horriblement embrouillées et vous déroutent encore davantage.

Et pourtant la France a une vie politique aussi normale que celle d'autres pays. Malgré des changements de ministères qui se succèdent parfois avec une rapidité déconcertante, — il y a des ministères de quelques jours, de quelques semaines, — cette vie se maintient sans heurts, ni accrocs, suivant un rythme intérieur qui n'apparaît pas souvent dans les agitations de surface, mais n'en est que plus profond et doit se rattacher à des tendances fondamentales qui forment la base du tempérament ou du caractère français.

Quelles sont ces tendances ? Quel est ce rythme intérieur qui règle les pulsations profondes de la politique française ? Quelle est l'explication de cette apparence désordonnée que revêt cette politique comparativement à celle d'autres pays ? Quelles sont les lois qui dirigent ce chaos apparent ?

Car Goethe l'a dit : « L'enfer même a ses lois ». La politique française, si embrouillée qu'elle soit au premier abord, peut, doit avoir les siennes.

Un livre récent vient de nous les exposer avec toute la clarté, toute la netteté désirable. C'est le *Tableau des partis en France*, d'André Siegfried, nouvellement paru chez l'éditeur Grasset.

L'auteur dont les travaux antérieurs sur l'Angleterre et les Etats-Unis font autorité et qui s'est fait une spécialité de l'étude de la politique contemporaine dans les pays anglo-saxons et en France même, est un guide compétent et sûr ; il nous donne la clef de bien des antinomies, des contradictions, des énigmes de la politique française.

La première, la plus essentielle de ces contradictions est celle-ci : « La France est une démocratie idéologiquement audacieuse et pratiquement tempérée » ; les Français sont des « gens satisfaits, politiquement à gauche, mais socialement conservateurs ».

L'auteur insiste sur cette contradiction : « La contradiction intime du Français ne nous échappera pas : politiquement son

cœur est à gauche, mais sa poche est à droite... et en pratique chaque Français a une poche. Il en résulte qu'une prudence différée, disons plus simplement son intérêt, vient tôt ou tard contredire l'idéologie extrémiste où il se complait. Ce Don Quichotte est toujours accompagné d'un Sancho Pança qui ne le lâche pas d'une semelle... »

Et voici l'attitude politique de la généralité du peuple français :

« Le peuple français, merveilleuse image de stabilité, ne bouge pas : entre le curé à droite, dont il refuse l'hégémonie, l'anarchie révolutionnaire à gauche qui gêne son goût bourgeois, l'internationalisme social enfin qui choque ses habitudes et ses routines, il délimite négativement son empire... et cela suffit pour faire un grand parti, inorganisé mais permanent, de la démocratie. »

Ce grand parti de la démocratie, — car le Français est foncièrement démocrate, — qui embrasse l'ensemble de la nation, est défendu par sa sagesse même contre tous les extrémismes de droite et de gauche ; la révolution et la réaction lui répugnent également. Mais il est tiraillé par deux tendances qui tantôt l'inclinent vers la droite, tantôt vers la gauche, et sont les termes mêmes de cette contradiction intime dont nous avons parlé.

Politiquement à gauche et socialement à droite : cette contradiction s'explique par la formation même de la nation française, qui est « essentiellement une nation de paysans, d'artisans, de bourgeois. » M. Jéhannet a défini la France « une immense virtualité bourgeoise ». Cette vaste bourgeoisie en état de puissance, régit naturellement à tout changement violent et brusque qui le dérangerait dans sa vie ordonnée et dans ses habitudes régulières. Elle ne peut être que conservatrice ; et elle est conservatrice, parce qu'elle est une réserve, la grande réserve des forces vives de la nation.

« Qu'est-ce qu'un bourgeois ? dit l'auteur. Je proposerai cette définition : c'est quelqu'un qui a des réserves. Type social complexe, où la méfiance et l'esprit de mesure se combinent avec l'ambition, où l'égoïsme de classe coexiste avec le dévouement à la classe, où le matérialisme coïncide la culture désintéressée, le bourgeois tout au fond cherche dans la propriété l'indépendance, l'indépendance qui lui

garantit le niveau de vie par où l'on se distingue socialement et que l'on transmet ensuite aux héritiers du nom. »

Le Français est donc socialement conservateur, parce qu'il a l'âme bourgeoise, et cet esprit bourgeois, bien des socialistes et plus d'un communiste français l'ont comme les autres.

D'autre part, la caractéristique du bourgeois, comme du paysan et de l'artisan — les trois catégories sociales qui constituent l'ensemble de la nation française, — c'est d'être méfiant. Ayant conquis peu à peu et péniblement sa situation, ses libertés, ses franchises, il se méfie instinctivement de toutes les féodalités, en quoi se réfugie l'esprit de l'ancien régime, qu'elles soient de race, d'argent, de religion, ou de puissance. Et il se méfie de tous les pouvoirs qui s'incarnent dans ces féodalités, même des pouvoirs qu'il confère lui-même à ses élus quand ceux-ci prennent les rênes du gouvernement. De là son attitude politique qui est nettement à gauche et contraste singulièrement avec ses tendances sociales essentiellement conservatrices.

Cette attitude n'est donc qu'une méfiance instinctive à l'égard de tout ce qui représente une puissance capable de devenir une féodalité. Et elle se traduit pratiquement, suivant la remarque de l'écrivain Alain, par une « résistance aux pouvoirs plutôt que par une action réformatrice. »

« Les réformes, il est bon d'en parler, mais il est imprudent de les faire », a dit un personnage de Pierre Mille. C'est exactement ce que pensent beaucoup d'hommes qui se disent de gauche. Ils ne sont pas seulement de gauche, ils sont « toujours à gauche », suivant une formule célèbre. Mais c'est seulement en paroles et en théorie ; dans la pratique, ils se rangent plutôt à droite. C'est donc, en fin de compte, une pure « logomachie » qui ne laisse pas d'être souvent abusive.

Néanmoins, il ne faut pas exagérer ; dans cette attitude politique à gauche et « toujours à gauche », il y a un fond d'idéalisme qui dérive du caractère français : celui-ci est fait d'individualisme.

« Le Français est avant tout un individu, c'est à la fois sa grandeur et sa faiblesse. Il prétend être autonome intellectuellement, et parallèlement un instinct profond le pousse à devenir, s'il le peut, autonome économiquement : acquérir une

petite propriété, une petite maison, un petit commerce, une petite retraite, c'est le rêve de millions de Français. »

Et c'est pour conquérir, pour sauvegarder, pour développer cette autonomie de l'individu que le Français naturellement conservateur n'hésite pas à prêcher en politique des théories d'avant-garde. C'est son goût passionné de l'indépendance personnelle qui l'incline à gauche, ' toujours à gauche, mais pas plus loin ', retenu qu'il est sur la pente de l'anarchie par sa prudence foncière et sa sagesse native.

Audacieux en pensée, modéré dans les actes, voilà comment nous apparaît le caractère français qui se manifeste dans la politique française par un flux et reflux incessant de gauche à droite et de droite à gauche, tout en évitant avec soin les extrêmes. Sous la diversité des partis et des groupes se reconnaissent les deux tendances fondamentales symbolisées par la Droite et la Gauche, le Bloc et le Cartel, le Centre servant d'appoint tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

L'idéal serait un gouvernement qui concilierait ces deux tendances en confiant les ministères politiques à des hommes de gauche, et les portefeuilles économiques à des hommes de droite, les premiers accomplissant des « gestes symboliques » pour contenter ou tranquilliser une opinion particulièrement sensible à tout ce qui sent la " réaction ", les seconds rassurant par une sage et prudente gestion les " intérêts " et les " autorités sociales ". Cet idéal fut réalisé, au moins une fois, pas le gouvernement de M. Poincaré de 1926 à 1929,

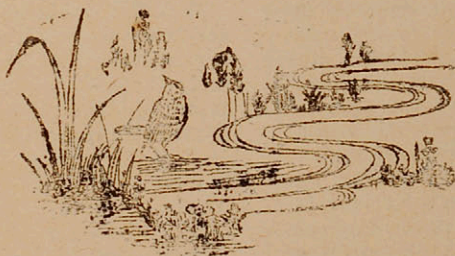
grâce à la personnalité de ce dernier, à propos duquel l'auteur écrit :

" Il appartient à ce type de politiques que nous n'avons plus guère connus depuis les grands opportunistes : c'est un homme de gouvernement, un administrateur sévère, en finances un conservateur ; mais en même temps, quoique modéré, c'est un esprit de gauche, un vieux républicain imbu de la mystique, incapable, chacun le sait, d'une compromission quelconque avec le *cléricalisme* ou la *réaction*. Conjonction miraculeuse : les propriétaires pouvaient lui confier la clef de la caisse, et les purs la garde de la République ! "

Une autre conséquence de la politique française, reflet fidèle du caractère français, c'est que la France qui se suffit à elle-même et n'a presque pas besoin des autres, même de ses propres colonies, " n'aime que la politique intérieure et ne s'occupe de politique extérieure qu'à son corps défendant, quand on vient la chercher et l'y contraindre. Laisée à ses préférences, elle ne s'intéresse qu'à elle-même. C'est peut-être actuellement le plus grand obstacle à un rayonnement mondial de la pensée française. "

C'est ainsi qu'on est en train de faire une active propagande pour lui inculquer une mentalité internationale et une mentalité coloniale, ou comme qui dirait, une mentalité d'empire. Mais ces mentalités ne s'improvisent pas et il est douteux qu'on y réussisse tout-à-fait.

PHAM QUYNH



DOLEANCES PRÉSENTÉES PAR LA COLONIE ANNAMITE A VIENTIANE

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DES COLONIES LORS DE SON VOYAGE AU LAOS, EN NOVEMBRE 1931

SOMMAIRE

- I. — L'IMMIGRATION ANNAMITE EST UNE QUESTION VITALE POUR LE LAOS.
- II. — L'IMMIGRATION ANNAMITE AU LAOS ET LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE.

III. — L'IMMIGRATION ANNAMITE AU LAOS ET LA SITUATION POLITIQUE DE L'INDOCHINE.

IV. — COMMENT IL FAUT FAVORISER CETTE IMMIGRATION :

- a) *Nécessité pour l'Administration d'avoir une ligne de conduite bien déterminée à l'égard des immigrants annamites ;*
- b) *Egalité pour tous devant l'instruction ;*
- c) *Exemption d'impôts en faveur des nouveaux venus ;*
- d) *Facilités à accorder aux Annamites pour l'acquisition de terrains urbains et l'obtention de concessions rurales ;*
- e) *Débloquement du Laos : achèvement du chemin de fer de Thakhek à Tân-áp.*

I. — L'IMMIGRATION ANNAMITE EST UNE QUESTION VITALE POUR LE LAOS

Resserré entre les pays Annamites et le Cambodge à l'Est et au Sud, le Siam et la Birmanie à l'Ouest, la Chine au Nord, le Laos couvre une superficie de 214.000 kilomètres carrés, soit le tiers de l'étendue totale de l'Union indochinoise. Sur cet immense territoire se répartit une population hétérogène d'environ 900.000 individus.

En raison de la trop faible densité de ses habitants et de sa situation d'arrière-pensée, le Laos est à peine connu et pénétré de ses voisins. C'est, pour ainsi dire, un domaine presque inviolé où l'homme, se sentant trop petit, trop humble, trop impuissant devant l'omnipotence de la nature qui règne sur lui, vit une vie passive, séparé de tout le reste de l'Univers.

Mais le temps est révolu où, partagé entre les deux plus grandes civilisations asiatiques qu'on pourrait qualifier de stagnation, le pays des « xu-xu », face à la Chine de Confucius ou à l'Inde de Çakya-Mouni, pouvait impunément végéter dans son enclos, au mépris de tout progrès.

Il ne lui est pas permis évidemment de poursuivre sa destinée de cette façon, en marge de l'Asie qui s'éveille. Bon gré mal gré, il faut qu'il sorte de son isolement et participe à la concurrence vitale des peuples.

Une question se pose cependant. Les autochtones consentiraient-ils à se rénover spontanément, sans stimulation étrangère et assez rapidement pour pouvoir suivre l'évolution universelle sans trop de retard ?

En supposant par impossible que, rompu brusquement avec leur apathie millénaire, ils aient acquis, du jour au lendemain, toutes les qualités de l'homme moderne actif et entreprenant, pourraient-ils jamais, à eux seuls, mener à bien une gigantesque besogne qu'ils n'ont pu accomplir depuis des siècles : la mise en valeur de leur patrimoine ?

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur la vie économique du pays pour se rendre compte de l'insuffisance quantitative et qualitative des autochtones dans l'exploitation de leur vaste domaine. Depuis le cantonnier qui casse la pierre sur la route jusqu'au scribe qui remue des paperasses dans les bureaux, presque toute l'activité locale féconde appartient à un élément étranger : l'Annamite, qu'on a tant et si souvent décrié. Cet immigrant, sorte de bouc émissaire sur lequel on se plaît à faire retomber la tuberculose, la cherté de vie, les épidémies et toutes sortes de calamités possibles, sait cependant se rendre utile partout où il est et en toutes circonstances,

si bien que sa main se retrouve jusque dans de pieux travaux de restauration des vestiges dont s'enorgueillit la race autochtone et qui reflète son génie dans le passé

Nous ne voulons plaider « pro domo sua », mais nous devons à la vérité de dire que le concours des Annamites est absolument indispensable pour la grande œuvre colonisatrice entreprise par la France dans le Far-West indochinois.

II. — L'IMMIGRATION ANNAMITE AU LAOS ET LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'INDOCHINE

Etant donné sa grande étendue, la fertilité de son sol et la richesse de son sous-sol, le Laos est appelé à devenir un abondant magasin général pour toute l'Indochine.

Mais, en attendant ce brillant avenir, il est et restera longtemps encore le cadet de la famille indochinoise, vivant aux dépens de ses aînés. Les ressources dont il dispose actuellement sont en effet relativement limitées ; les recettes du Budget local qui atteignent péniblement le chiffre d'un million et demi (1), suffisent à peine pour faire face aux frais d'administration. Les quelques grands travaux qu'on a pu exécuter jusqu'à présent pour doter ce pays d'un outillage économique sommaire sont uniquement dûs aux libéralités du Budget général.

Ainsi, en son état de développement actuel, le Laos n'avance qu'à coup de subventions de la Caisse fédérale (2). Alors que logiquement ce colosse aurait dû remorquer les autres parties de l'Union dans son sillage, il constitue pour elles une sorte d'impédimenta qui en retardent la marche.

La prospérité générale de l'Indochine se conditionnant à l'essor économique du Laos, il importe, dans l'intérêt de la collectivité, que le dernier-né laotien puisse sortir aussi tôt que possible de sa minorité. Il faut qu'il se prépare dès maintenant, non seulement à se subvenir à lui-même, au self-support, mais encore à exercer dans l'avenir prochain, le pouvoir régulateur dans l'économie indochinoise.

Pour arriver à jouer ce rôle prépondérant, il faut que le Laos soit en mesure de tirer le parti le plus complet de ses avantages naturels.

Dans les vallées du Mékong et de ses principaux affluents, s'étendent, à perte de vue, des plaines d'humus vierge. Au centre et au Sud, de vastes plateaux présentent des possibilités agricoles et d'élevage considérables. Partout dans le pays, se rencontrent en abondance des gisements d'or, d'étain, de fer, etc. qui sont à peine explorés.

Toutes ces richesses latentes qui auraient dû permettre à ce pays de faire figure respectable dans le concert de l'Extrême-Orient, se trouvent encore cachées sous l'épais manteau des forêts vierges.

Toute une conquête est donc à faire sur la Nature régnante. Heureusement, de l'autre côté de la Chaîne annamitique, s'offre une réserve de pionniers qui s'engourdisent dans l'inaction.

III. — L'IMMIGRATION ANNAMITE AU LAOS ET LA SITUATION POLITIQUE DE L'INDOCHINE

Si l'immigration annamite au Laos influe considérablement sur la situation économique de l'Indochine, elle ne joue pas un rôle moins important dans l'équilibre indochinois au point de vue politique.

Alors que le Laos, faute de main d'œuvre nécessaire, est condamné à rester inexploité, la population deltaïque du Tonkin et de l'Annam éprouve un impérieux besoin d'essaimer.

Il y a va de la santé de l'Indochine tout entière d'aménager un exutoire pour cette dangereuse surpopulation, cause profonde de presque toutes les perturbations qui ont périodiquement secoué certaines parties de la Fédération. Nous en avons une nouvelle preuve dans les tristes événements dont le Tonkin et le Nord-Annam viennent d'être le théâtre. Quoi qu'on puisse penser et dire, ce n'est certainement pas le rouge communisme qui a soulevé la masse paisible des *nhà-quê*, mais bien la noire misère qui sévit endémiquement dans les localités où les habitants, vivant chaque jour plus à l'étroit, se débattent désespérément et sont prêts à tout entreprendre, ne fût-ce que pour échanger la mort d'inanition contre une autre. Si le Léninisme a réussi à inoculer son virus révolutionnaire dans des

(1) 1. 782.512 \$ 33 — Comptes administratifs du Laos 1930.

(2) Subvention du Budget Général de l'Indochine au Budget local du Laos en 1930 : 2.492.000 \$.

régions déshéritées, c'est qu'il y a trouvé un terrain favorable.

Le physique et le moral s'influencent réciproquement. C'est accomplir une œuvre d'assainissement social que de sauver du paupérisme ces infortunées contrées qu'on regarde trop souvent comme héréditairement révolutionnaires.

La nécessité s'impose, dans ces conditions, de vider aussi tôt qu'on peut le trop-plein des fourmilières des plaines annamites et tonkinoises et de le déverser sur l'infini versant occidental de la Cordillère annamitique, presque désertique à l'heure actuelle.

Ce serait un remède à double effet : il guérirait dans le même temps, le Tonkin et l'Annam pléthoriques et le Laos exsangue. La France d'Asie ne pourra travailler et grandir normalement, dans la paix durable et féconde, que lorsque ces trois pays seront sortis de leur état morbide.

IV.— COMMENT IL FAUT FAVORISER CETTE IMMIGRATION

L'immigration annamite au Laos a toujours été l'objet de grands soucis de l'Administration du Protectorat. Le temps n'est pas très éloigné où des avances de toute nature (argent, animaux, etc...) avaient été accordées aux miliciens et prisonniers libérés pour les retenir dans ce pays. On a parlé, tout récemment encore, de la création des villages modèles annamites. Mais ce sont là, à notre avis, des procédés artificiels, trop coûteux pour être généralisés. Leur efficacité se trouve, de ce fait, fort restreinte. En matière de colonisation comme en toute chose, il ne faut jamais forcer la nature. Petit à petit, la colonie annamite se forme d'elle-même et fait la tache d'huile. Il suffit, pour qu'elle puisse se développer normalement, de la débarrasser de tout ce qui pourrait gêner son extension.

C'est dans cet ordre d'idée que nous nous permettons de soumettre à Son Excellence le Ministre des Colonies les vœux suivants.

a) *Nécessité pour l'Administration d'avoir une ligne de conduite bien déterminée à l'égard des immigrants annamites.*

— La question de colonisation annamite au Laos semble préoccuper, ces temps derniers, d'une façon particulière, l'Administration locale de ce pays. Mais aucune solution définitive n'a pu encore être donnée à ce grave problème. Le man-

que d'une méthode directrice explique la divergence de vues et les actions souvent contradictoires des Chefs de province dans cette partie de la politique indigène.

Aussi arrive-t-il parfois qu'un Commissaire du Gouvernement se fait un devoir d'encourager l'exode des Annamites dans le circonscription et que son successeur vient ensuite qui prend à tâche d'endiguer ce mouvement. Il serait urgent de mettre un terme à cette situation qui est de nature à entraver considérablement la marche des Annamites vers l'Ouest et, partant, la mise en valeur du Laos.

A cet effet, tout un programme d'action serait à arrêter qui favorisera l'immigration annamite et vers la réalisation duquel devront tendre tous les efforts.

b) *Égalité pour tous devant l'instruction.* — Il est à souhaiter que les mesures restrictives soient supprimées qui ont pour but d'éliminer des enfants annamites au profit des élèves laotiens. Une circulaire du Résident Supérieur a, en effet, fermé la porte des écoles publiques du Laos aux petits Annamites dont la famille n'habite pas dans ce pays. Les motifs invoqués, en cette occurrence, sont d'ordre fiscal : les enfants annamites dont les parents ne versent pas les impôts au Laos, ne doivent pas bénéficier des bienfaits de l'instruction diffusée aux frais du Budget local. Raisons facilement réfutables. D'abord, l'instruction étant publique, il serait injuste de frapper d'ostracisme une catégorie d'élèves pour en favoriser une autre, alors que toutes les deux présentent les mêmes titres et ont les mêmes droits à la sollicitude de l'Administration. D'autre part, si les parents des enfants annamites qui sollicitent leur admission à une école du Laos ne sont pas présents dans ce pays et n'y acquittent pas leurs contributions, ils les versent dans une caisse du trésor de l'Indochine. Leurs quotes-parts alimentent non seulement la caisse de leur pays d'origine, mais encore le Budget général, sur les fonds duquel sont construits la plupart des travaux d'intérêt social du Laos, tels que les grandes voies de communication, les hôpitaux, les écoles, etc...

On sait que les Annamites sont un peuple très friand d'étude et que, de tout temps, ils placent le savoir au-dessus de tous les mérites. S'instruire est, pour eux, un des besoins les plus pressants. Aussi voient-ils

dans l'application de la circulaire précitée un traitement inéquitable à leur égard, traitement dont ils se sentent humiliés, affligés, brimés et qui ne leur fait apparaître que trop clairement le gros inconvénient de s'expatrier.

c/ Exemption d'impôts en faveur des nouveaux venus. — L'Annamite est fonderieusement casanier. Fort attaché au sol natal, il ne quitte ses foyers qu'en cas de nécessité absolue. Rien ne peut le décider à abandonner son village tant qu'il y possède encore un petit lopin de terre ou une chaumière misérable.

On ne doit donc pas s'étonner de ce que l'immigration annamite n'amène au Laos qu'une catégorie d'individus : les prolétaires, victimes, dans leur pays, d'une vie devenue insupportable. Si l'on veut faire un triage et qu'on n'admet au Laos que des gens pourvus de ressources ou d'un métier déterminé, on n'enregistrera pas une douzaine d'immigrants annamites par an. Toute sélection est donc matériellement impossible en cette matière. Et pourtant, certains Chefs de province semblent vouloir en tirer gloire. C'est ainsi que des Annamites, chassés de chez eux par la misère, viennent au Laos et, ayant à peine franchi la frontière, se voient inculpés de vagabondage pour n'avoir exercé aucune profession et ne disposer d'aucun moyen d'existence apparent. En quête d'une vie large et facile, ils en reçoivent un avant-goût peu appétissant : un, trois, six mois de prison, assaisonnés de cinq ans d'interdiction de séjour. Certes, ce n'est pas là une façon d'aider à l'exode des Annamites, d'enrichir le Laos d'une main d'œuvre dont il a besoin ; c'est plutôt dans le sens contraire qu'il faut marcher.

Il importe avant tout, pour favoriser la venue des colons annamites en ce pays, de leur accorder une certaine tolérance et surtout de faciliter leurs premières installations. Il serait expédient, par exemple, de leur accorder ce que le Siam a déjà depuis longtemps réservé aux étrangers de toute nationalité, qui viennent s'installer sur son territoire : exemption d'impôt personnel et de prestations durant les deux ou trois premières années de séjour au Laos.

d/ Facilités à accorder aux Annamites pour l'acquisition de terrains urbains et l'obtention de concessions rurales. — Nombreux sont les Annamites qui, après

un certain séjour au Laos, sont désireux de s'y fixer définitivement ; mais rares sont ceux qui peuvent réaliser leur projet. La plupart se heurtent aux difficultés, en bien des cas, insurmontables de trouver un petit emplacement pour y établir leur famille. Les terrains des centres urbains ou chefs-lieux de province sont généralement d'un prix prohibitif, par suite des spéculations de nombreux accapareurs d'immeubles et aussi, à cause du souci financier de l'Administration qui, dans le but de réaliser des recettes sortables pour son budget, croit utile de réserver ces terrains pour ne les vendre que le moins souvent possible et seulement aux plus offrants. D'ailleurs, les règlements en vigueur s'opposent formellement à la cession gratuite de terrains urbains aux particuliers et même à l'occupation temporaire des zones loties et laissées en friche. Il en ressort que dans certaines villes laotiennes où, la valeur des terrains étant inabordable, la masse laborieuse vit serrée comme des harengs, la brousse envahit les approches, voire le centre de l'agglomération. Il est donc de toute nécessité en vue de permettre aux nouveaux venus de prendre racine dans les centres où se forment, naturellement, les premiers noyaux de la colonie annamite — de prendre des mesures en conséquence, leur assurant le maximum de facilités dans l'acquisition des terrains urbains.

Ces embryons ayant pu se développer dans des conditions favorables, il conviendrait également de favoriser leur extension vers la campagne. Le régime des concessions domaniales rurales actuel a alors besoin d'être remanié, en sorte que les concessions de faible étendue soient mieux à la portée de tous. Il y a lieu, à ces fins, de simplifier autant que possible les formalités prescrites qui sont encore trop compliquées pour les paysans illettrés, que souvent la seule obligation de formuler une demande embarrasse et rebute.

e/ Débloquement du Laos : achèvement du chemin de fer de Thakhek à Tan ap. — Tirer le Laos de son isolement, voilà la condition " sine qua non " à laquelle est subordonnée la mise en valeur de cet arrière-pays.

L'immense territoire laotien est présentement doté d'un outillage économique par trop sommaire. Avec le Mékong, innavigable en majeure partie, trois voies de pé-

nétration qui se partagent le Moyen Laos, constituent tout l'appareil de déblocage de l'hinterland (routes de Vinh à Thakhek, de Donghà à Savannakhet et de Vinh à Xiengkhouang). L'accès de vastes provinces du haut et du bas Laos reste encore fort difficile. Les colons annamites ne se décideront à venir dans ces régions reculées que lorsque les artères auront percé la brousse et avec elle tous les mystères fabuleux, les légendes terrifiantes dont elles s'enveloppent.

Non seulement les moyens de transport existants (automobiles, chaloupes de faible tonnage, pirogues) sont notoirement insuffisants pour assurer tout le trafic local, surtout l'écoulement des produits du sol et du sous-sol laotiens ; mais encore, peu commodes et relativement onéreux, ils ne conviennent pas à la bourse de tous les gens qui désirent émigrer au Laos, indigents pour la plupart sinon en totalité.

Afin de remédier à cet état de choses, il serait désirable que le chemin de fer de Tân-áp à Thakhek, en cours d'exécution, fût achevé dans le plus court délai possible. Par ailleurs, ce n'est pas seulement dans l'intérêt des échanges locaux et de

l'immigration annamite que la construction de cette ligne ferrée demande à être poussée activement : se serait aussi et surtout pour parer à une grande nécessité politique.

Sortis des troubles récents, suivis de sécheresse, d'inondation et de typhon, Hatinh et Nghê-an souffrent horriblement de famine. Pour nourrir des milliers d'habitants malheureux de ces deux provinces, l'Administration locale de l'Annam a dû chercher à leur donner de l'ouvrage, en entreprenant, sur le territoire de ces circonscriptions, des travaux prévus pour la circonstance.

Les travaux renforcés du « Tân-áp-Thakhek » sont donc susceptibles d'absorber une grosse partie de population affamée de ces régions, situées dans le voisinage immédiat de cette voie.

Or, il paraît que le Gouvernement général a décidé d'arrêter les travaux de cette voie pour commencer l'infrastructure du tronçon Tourane-Nhatrang.

Que le Gouvernement se ravise et revienne sur cette décision dont dépendent et l'avenir du Laos et la situation politique présente d'une partie de l'Indochine.

LA CRISE EN INDOCHINE

Rarement nous est passé sous les yeux document aussi intéressant que le discours prononcé, le 25 novembre 1931, par M. Pierre Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, à la session ordinaire du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers. Les répercussions de la crise universelle sur notre colonie d'Extrême-Orient y sont mises en vive lumière et, comme il arrive toujours, l'observation exacte des faits conduit à d'utiles enseignements.

L'Indochine n'est entrée à plein dans la tourmente générale qu'en 1931. Auparavant, elle en avait bien senti les effets mais de façon assez atténuée, et beaucoup s'obstinaient à penser qu'elle serait à peu près épargnée. Ces optimistes oublièrent par trop la place déjà prépondérante tenue par le commerce extérieur dans l'économie du pays, si peu développée que soit encore cette économie et quelle que soit l'aptitude du peuple annamite à vivre replié sur lui-même.

Nous ne possédons pas encore les statistiques des échanges de marchandises pour l'année qui vient de finir. Mais les chiffres de 1930 suffisent à montrer le mouvement. « De 1929 à 1930, les importations ont diminué en valeur de 22, 4 0/0 et les exportations de 24, 7 0/0. » Au point de vue de la quantité, pendant cette même période, on n'a du reste pas constaté une diminution correspondante. Par exemple, le tonnage des marchandises débarquées dans le port de Saïgon atteint 680.500 tonnes, contre 636.300 tonnes pendant l'année précédente ; celui des marchandises embarquées, 1.348.700 tonnes, contre 1.423.656 tonnes. Les chiffres fournis par la navigation fluviale sont à l'avenant. Quant aux transports par rail, si le chemin de fer du Yunnan accuse une réduction de 20 0/0 pour le trafic des marchandises, les lignes exploitées par la colonie accusent un accroissement de 7 0/0. En 1931 seulement, la chute des quantités s'est ajoutée à la chute des prix, mais les indications d'ensemble font encore défaut.

Les autres indices de l'activité économique sont peut-être plus éloquents parce que nous permettant d'apercevoir, dans nombre de cas, ce qui s'est passé dans les derniers mois. Les entreprises de culture et les industries de transformation mises à part, toutes les catégories de sociétés faisant appel à l'épargne, n'ont obtenu, sur le marché des capitaux, qu'une fraction de ce qu'elles y recevaient antérieurement. Les valeurs boursières se sont effondrées. Relativement au cours de décembre 1927 (base 100), on relevait, en juin 1931 ; 16, pour les affaires agricoles ; 29, pour les charbonnages ; 25, pour les mines métalliques ; 43, pour les banques ; 66, pour les entreprises de services publics. A la Banque de l'Indochine, raréfaction des devises-or, ralentissement dans la circulation des billets, rétrécissement des comptes créditeurs. Augmentation des mutations immobilières, croissance des engagements hypothécaires, valeur amoindrie des biens fonds en Cochinchine, tout au moins, le pays le plus évolué, le plus mêlé au monde extérieur. Pour toute l'Indochine, y compris l'Annam et le Laos

(relativement immobiles), 48 millions de piastres d'inscriptions hypothécaires nouvelles en 1930 et 32 millions dans les sept premiers mois de 1931. La baisse des salaires est continuelle depuis 1927 et 1928.

Quel que soit l'affaiblissement révélé par ces divers points de repère, il n'est pas comparable au désastre dont, en d'autres lieux du monde, nous sommes les témoins. C'est que le grand produit de l'Indochine, celui qui « commande toute sa prospérité », est le riz. Or, le riz, en dépit de ses malheurs, n'est point frappé comme les autres cultures, comme les autres monocultures surtout. Voilà un point qu'il importe de faire ressortir si l'on veut avoir ensuite une vue tant soit peu juste des mesures à prendre.

De par le monde, on ne constate pas de surproduction et de sous-consommation du riz. N'exportent cette denrée que trois gros pays producteurs : la Birmanie, le Siam, l'Indochine, avec des chargements moyens de 3.100.000 tonnes, 1.800.000 tonnes et 1.500.000 tonnes, respectivement, dans les trois dernières années. Ils rencontrent devant eux des concurrents infimes, l'Italie et l'Espagne, avec 300.000 tonnes chacun. Les Etats-Unis absorbent leur récolte de 270.000 tonnes et, jusqu'ici, le Japon achète plus fréquemment qu'il ne vend. Le malheur actuel de l'Indochine n'est donc pas de tirer de ses rizières trop de sacs de riz, mais de n'en pas tirer assez et de bonne qualité à des prix de revient convenables. Si ses envois au dehors se sont restreints depuis 1928, l'année-record (1.797.682 tonnes), si elle n'a expédié que 1.471.643 tonnes, en 1929, 1.421.513 tonnes en 1930, 786.534 dans les neuf premiers mois de 1931, la faute en est à la croissance de sa population, 12 0/0 en douze ans, et aussi à la médiocrité des dernières récoltes. Peu de mévente, pas de stocks anciens. A peine le Tonkin et l'Annam se suffisent-ils. Seule, la Cochinchine travaille pour le dehors. Alors, comment expliquer la détresse actuelle ?

Les cours, depuis octobre 1930, s'enfoncent peu à peu : de 11 dollars 10 la tonne, le riz Saïgon n° 1 est passé à 7 dollars 20 en janvier 1931, à 6,20 en avril, à 5,60 en mai, à 5,00 en juin. « L'avalissement des autres produits agricoles, le resserrement du crédit », le pouvoir d'achat fortement entamé des communautés asiatiques expliquent le phénomène. Mais, après tout, retombant à son prix d'avant-guerre, le riz trouve encore preneur à des sommes supérieures au coût de production. Il est donc incomparablement mieux partagé que le blé, que le caoutchouc, que le sucre, le coton, le thé, etc. Il demeure privilégié. Pourquoi les riziculteurs, pourquoi tous les commerçants et industriels qui transportent ou transforment le riz sont-ils frappés de panique et demandent-ils aux pouvoirs publics, d'une voix retentissante, des mesures de secours vraiment inconcevables, eussent-elles que l'application d'un moratoire, des prêts exceptionnels, toutes sortes de manipulations monétaires ? La réponse est assez simple. La culture et le commerce du riz ont fonctionné sur le mode d'une spéculation gigantesque. Valeur des rizières enflée et soufflée. Sur la boursouflure, les châteaux de cartes du crédit. Terres assez ingrates incluses dans les ensemencements, chacun mettant au jeu tout ce qu'il possédait et même ce qu'il ne possédait pas. Prix de revient déréglé et stockage exagéré. Qualité inférieure du produit — il se classe à la suite de tous les riz asiatiques, le « Burwah small mills » excepté. La boursouflure fondamentale ayant crevé, les rizières changeant de main, aujourd'hui, au quart ou au cinquième des sommes payées en 1929 et en 1930, le fragile édifice s'est abattu tout entier. Mais ne nous méprenons pas sur la nature et l'étendue de ce renversement, ne nous laissons pas égarer par les clamours. Nous n'avons pas devant nous la ruine d'une économie, mais le dénouement précipité d'une spéculation. Dans ses assises profondes, l'économie de l'Indochine n'est pas sérieusement louchée. Cette économie apparaît, au contraire,

comme favorisée relativement à celle de la plupart des pays.

Il va sans dire que, si le riz a causé de tels déboires à ses producteurs, courtiers et marchands, en dépit d'une production et d'une consommation singulièrement bien équilibrées, les autres produits de l'Indochine, dont les cours ont suivi une pente descendante beaucoup plus abrupte, ont précipité dans l'abîme ceux qui, là-dessus, avaient placé leur fortune. Sauf peut-être les cafés du Tonkin, l'écrasement est général, et, comme cette fois, les prix de vente sont tombés très au-dessous des prix de revient, l'annihilation des capitaux engagés dans l'aventure est complète. La livre-poids de caoutchouc valait 35 pence 18, en 1925. Elle est tombée à 5,79, en 1931, et maintenant, à l'équivalent en or de 2 pence 30, — l'abandon de l'étalon-or par l'Angleterre, le marché du caoutchouc, ayant encore réduit ce qu'empoche le producteur. Le mal paraît sans remède, car tout projet de restriction et de « valorisation » se heurte aux onze cent mille hectares possédés par les indigènes de Malaisie et des Indes néerlandaises (sur un total de 2.600.000 hectares) qui, évidemment, répugnent à toute consigne. La caisse de compensation créée par la loi du 31 mars 1931 et qui verse, en ce moment, une prime d'exportation de 2 francs, ne soutiendra même pas l'épreuve pendant trois ans, une dotation maxima de 4 millions de piastres lui ayant été assignée et son déficit devant augmenter, à chaque exercice, de 1 million 400.000 piastres. Le palliatif peut être, dorénavant, qualifié de futile. Ici également, les planteurs se sont lancés en avant sans discipline, au hasard, sur la foi des prix rémunérateurs qui promettaient de durer éternellement.

A l'exception du charbon, les mines indochinoises, surtout le zinc et l'étain, sont très mal en point. Et M. Pasquier de remarquer : « Pendant le rush minier de 1928-

1929, d'impardonnables excès ont été commis : en fin 1929, il existait environ 18.000 périmètres de recherches couvrant près du quart de la superficie totale du pays. . . Dès mon arrivée au gouvernement général, j'avais dénoncé au département des colonies le péril de ces folles spéculations en lui demandant de mettre en éveil les capitalistes sur les dangers qu'ils couraient. Je regrette que mes avis prémonitoires n'aient pu être rendus publics. Je suis maintenant le témoin attristé de la ruine d'un petit nombre de fonctionnaires et de commerçants dont les économies péniblement amassées se sont envolées comme feuilles mortes par vent d'orage. »

Même frénésie spéculative dans les entreprises purement commerciales. En 1926, fuyant devant le franc dont ils escomptaient l'anéantissement, nombre d'importateurs constituèrent des stocks formidables. «... Sans aucun souci des possibilités d'écoulements, dans le seul dessein de transformer en valeurs réelles des signes monétaires considérés comme définitivement condamnés, ils ont même emprunté souvent sans mesure pour acheter et acheter encore dans l'espoir mal-sain de n'avoir à rendre que des francs sans valeur. » On devine la suite.

Que faire maintenant ? M. Pasquier cite avec éloges un discours de M. Serruys ; « Il faudra non seulement l'effort de la finance, mais surtout l'effort de la technicité pour tâcher de fusionner avec ce qui est sain ce que l'on peut encore sauver, et déterminer une sélection vigoureuse. Il faut entreprendre ce travail avec une volonté de restauration, non pas avec une volonté de sauvetage ou de sauvegarde, avec une volonté d'assainissement en vue d'une œuvre volontairement amplifiée. » Autrement dit : force est de jeter pardessus bord tout ce qui, dans les vicissitudes présentes, n'est obtenu qu'à prix trop élevé, tout ce dont la qualité décourage l'acheteur ; il faut ensuite

regrouper le reste. Ainsi toute reprise économique pourra-t-elle être mise à profit. Tel est le principe général qui s'impose d'un bout à l'autre de l'univers. Avec l'esprit de spéculation la rupture ne saurait être plus nette.

M. Paul Reynaud (durant son séjour en Indochine) et M. le gouverneur général Pasquier se sont attaqués, en premier lieu, comme il convenait, au problème du riz. Rejetant les revendications exorbitantes des intéressés auxquelles nous avons déjà fait allusion, ils se sont arrêtés aux mesures suivantes. Pour financer la récolte, avances de cinq millions de piastres à taux réduit ; impôt foncier diminué de 30 o/o dans certaines régions et droits de sortie transformés en droits *ad valorem*, de façon à ne pas dépasser les prélèvements fiscaux analogues du Siam et de la Birmanie. Pour aider de façon permanente les riziculteurs, création d'un organisme de crédit à long terme, un projet de loi sera déposé, dans quelques jours, à cet effet. Pour préparer la voie à cet institut et, en attendant, « normaliser la situation hypothécaire », service de prêts à long terme par l'intermédiaire des banques agricoles que le gouvernement général sera appelé à soutenir et qui feront de leur mieux pour négocier des règlements à l'amiable entre créanciers et débiteurs. Pour distribuer la propriété rurale, à la longue, de façon plus satisfaisante, pour assurer une plus juste répartition des bénéfices entre les divers éléments de la population, mise en train d'un « Office de colonisation rurale » chargé d'acheter les domaines et de procéder à leur lotissement, obviant, de ce seul fait, à la dépréciation de la propriété rurale.

Tel est le plan de relèvement. Logiquement, il devrait se compléter par l'entrée en activité réelle de l'« Office autonome de

riz », institué en mai 1930, et qui vise à améliorer le rendement des rizières indochinoises (un tiers tout au plus du rendement japonais), à opérer la sélection des espèces, à « standardiser » le produit pour en relever le cours sur les marchés du dehors. Mais de l'aveu de M. Pasquier, l'« Office autonome » s'est, jusqu'ici, révélé bien décevant et la foule des cultivateurs, impatiente de toute discipline, ne le seconde point dans son œuvre. L'aménagement de « magasins généraux » où les récoltes pourraient être entreposées, instrument indispensable de toute politique du riz tant soit peu délibérée et continue, serait, en outre, indispensable, les intermédiaires chinois qui faisaient sortir les récoltes

du fond des campagnes ayant été supprimés par la tempête ou peu s'en faut. Mais, sur ce point encore, M. Pasquier a été mis en échec par l'opinion compétente, chambres d'agriculture et le reste. Si un tel obscurantisme persiste, le débonnaire gouverneur général menace de recourir à des formules de socialisme d'Etat. Dieu l'en préserve ! Quoi qu'il en soit, voici la moralité des tribulations la indochinoises : la colonisation ne peut réussir si elle n'est point menée avec réflexion et méthode, si elle est conduite à coups de dés.

ANDRÉ GÉRAUD

(*Journal des Débats*)

